

Date de création	21/08/2021
Date de modification	19/07/2023
Catégorie	Formation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**DÉFINITION CLIENT** cocontractant de la société SASU GlobeWorker- L' ébullition Créative. Formations inter-entreprises : formations sur catalogue regroupant des stagiaires d'entreprises différentes et réalisées dans des locaux loués par la société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative ou mis à disposition par l'une des sociétés clientes. Formations intra-entreprises : formations sur mesure réalisées pour le compte d'un ou plusieurs clients dans des locaux mis à disposition par l'une des sociétés clientes ou loués par la société SASU GlobeWorker- L' ébullition Créative.

**OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION** Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative et de son client dans le cadre de la vente de formations professionnelles. Toute prestation accomplie par la société SASU GlobeWorker- L' ébullition Créative implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

**DOCUMENTS CONTRACTUELS** La société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative fait parvenir au client une convention ou un contrat de formation professionnelle établie selon les dispositions de la sixième partie du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie..

**CONDITIONS FINANCIÈRES** Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la signature du contrat ou de la convention. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA au jour de la commande. Ces tarifs comprennent la formation, sa préparation et les supports pédagogiques. Ils comprennent également les frais de location de salle dans le cas des formations inter-entreprises. Ils ne comprennent pas les frais de location de salle pour les formations intra entreprises et les formations individuelles, de déplacement, d'hébergement ou de restauration. La société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les formations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

**RABAIS ET RISTOURNES** Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le client de certaines prestations.

**ESCOMPTE** Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

**MODALITÉS DE PAIEMENT** Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

**RETARD DE PAIEMENT** En cas de défaut de paiement total ou partiel des formations, le client doit verser à la société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au dernier jour de la formation. A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard,

toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

**CLAUSE RÉSOLUTOIRE** Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative.

**DÉBIT OU ABANDON** En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

**COMMUNICATION** A l'issue de la formation, le client personne morale autorise la société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative à communiquer le logo de son entreprise ainsi que les témoignages des stagiaires sur les sites internet de la société SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative s'ils y ont eux-mêmes préalablement et expressément consenti.

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ** SASU GlobeWorker- L' ébullition Créative est tenue de collecter des données à caractère personnel relatives notamment à l'identification de la personne, ses coordonnées, sa situation professionnelle, son profil. Ces données sont destinées à la réalisation d'opérations de formation ou de coaching :

- prospection commerciale (prise de contact, recherche de nouveaux clients ou formateurs) ;
- exécution de la prestation (édition des conventions ou contrats, animations, évaluations, communications et tout autre acte y afférent) ;

• réponse aux obligations légales, réglementaires, comptables et administratives en vigueur;

• l'inscription à une éventuelle newsletter. Le traitement de ces données est obligatoire pour l'accomplissement de ces finalités. A défaut, SASU GlobeWorker- L' ébullition Créative pourrait se trouver dans l'incapacité d'exécuter son activité et, notamment, tout ou partie des missions qui lui sont confiées. SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative collecte uniquement les données nécessaires à la finalité du traitement envisagé et ne communique que celles qui sont nécessaires aux prestataires et tiers concernés par l'opération. Ces données sont conservées que pour une certaine durée, à savoir:

- 13 mois pour les cookies sauf renouvellement ;
- 3 (trois) ans à compter du dernier contact dans le cadre de la prospection ;
- 10 (dix) ans en principe à compter de la fin de la relation contractuelle ;
- l'ensemble de ces données peut toutefois être conservé plus longtemps que les durées précitées après obtention de votre accord, sous forme d'archives, pour répondre aux obligations légales et réglementaires éventuelles qui s'imposent ou encore pendant d'autres délais légaux de prescription applicables.

Toute personne physique concernée dispose de droits d'accès, rectification, suppression, limitation et d'opposition qu'elle peut exercer à tout moment en écrivant par courriel à : [rgpd@lebullitioncreative.com](mailto:rgpd@lebullitioncreative.com) ou par courrier postal à l'adresse suivante : SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative – 4 chemin de la belle hôtesse - 31240 L'Union en joignant une copie de sa carte d'identité. En cas de désaccord, la CNIL peut être saisie à partir de son site internet : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) En cas de collecte des coordonnées téléphoniques d'un consommateur, SASU GlobeWorker - L' ébullition Créative informe les consommateurs de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle ils peuvent s'inscrire (<https://conso.bloctel.fr/>).

**TRIBUNAL COMPÉTENT** Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal du lieu du siège social de la société SASU GlobeWorker- L' ébullition